

Des collocations aux motifs textuels : analyse phraséologique de la mise en mémoire dans le discours journalistique

Ibtihel Afli¹

¹Laboratoire LDC², Département de français, Université de Jendouba, Tunisie

Résumé. Cette étude analyse le rôle du discours journalistique dans la construction d'une mémoire collective émotionnelle. À partir d'un corpus issu d'EmoBase, elle examine les procédés linguistiques récurrents: collocations affectives, structures syntaxiques récurrentes, motifs textuels, dans un imaginaire partagé. L'approche, à la fois discursive, syntaxique et sémantique, montre que le journaliste ne se contente pas d'informer : il agit comme un médiateur de sens et un acteur de la mise en mémoire médiatique.

1 Introduction

Le journalisme n'est pas seulement un vecteur d'information : il est aussi une fabrique de mémoire. On se souvient rarement d'un fait « pour ce qu'il est », mais pour la manière dont il a été raconté et rendu partageable dans l'espace public. Chaque fois qu'un quotidien titre « une immense tristesse » ou qu'un éditorial évoque un « moment historique », il ne se contente pas de relate l'événement : il oriente déjà la façon dont celui-ci sera perçu, transmis et commémoré.

Cette dimension mémorielle du discours journalistique s'actualise à travers des choix lexicaux, syntaxiques et discursifs qui construisent un récit commun et transforment l'émotion individuelle en expérience collective. Dans cette perspective, cette étude propose une approche fonctionnelle et phraséologique de la mémoire médiatique, en examinant les collocations et les motifs textuels observables dans un corpus journalistique issu d'EmoBase³. La problématique qui guide ce travail est la suivante : comment le discours journalistique, à travers ses choix lexicaux, syntaxiques et textuels, contribue-t-il à construire une mémoire collective émotionnelle et, ce faisant, à renforcer une identité commune? À cet égard, nous formulons l'hypothèse que la mise en mémoire journalistique repose sur un stock relativement stable d'expressions phraséologiques qui agissent comme marqueurs de «moment collectif» et favorisent la réactivation ultérieure de l'événement.

Ensuite, ces expressions assurent des fonctions de cadrage affectif (intensification, dramatisation, empathie, indignation, résilience) qui rendent l'événement immédiatement partageable et mémorisable. Enfin, leur organisation textuelle (position dans la phrase, séries nominales) renforce l'effet de mémorisation et contribue à construire une identité commune.

2 Cadre théorique

Notre étude s'inscrit dans une perspective phraséologique visant à décrire les régularités fonctionnelles de la mise en mémoire dans le discours journalistique. Elle repose sur trois ancrages complémentaires : la collocation, le motif textuel et l'articulation fonctionnelle des niveaux lexical, syntaxique et textuel.

La collocation constitue d'abord une notion centrale de la phraséologie. Les travaux de Halliday et Hasan (1976) [1] ainsi que de Sinclair (1991) [2] ont montré que les unités lexicales entretiennent des associations récurrentes observables en corpus, fondées sur la fréquence de cooccurrence et sur leur organisation textuelle. Dans une perspective plus lexicale, Tutin et Grossmann (2002) [3] définissent la collocation comme l'association d'une base et d'un collocatif liés par une relation syntaxique stable, où le collocatif est sélectionné pour exprimer un sens particulier en cooccurrence avec la base. Cette définition est particulièrement opératoire pour notre travail, dans la mesure où elle permet d'identifier des associations régulières porteuses de valeurs sémantiques et discursives.

Toutefois, l'analyse ne peut se limiter au seul niveau de la collocation binaire. Certaines régularités ne prennent pleinement sens qu'à l'échelle du texte. C'est pourquoi nous mobilisons également la notion de motif textuel⁴, développée notamment par Longrée et Mellet (2013) [4]. Le motif peut être défini comme l'association récurrente de plusieurs éléments dans la linéarité textuelle. Il ne renvoie pas seulement à une répétition formelle, mais à une organisation récurrente capable de structurer le discours et de caractériser certains genres. Dans cette perspective, le motif apparaît comme un prolongement textuel de la collocation : il permet de passer du repérage d'associations lexicales à l'analyse de schémas discursifs plus larges.

Enfin, notre approche s'appuie sur une conception fonctionnelle du langage, dans laquelle les niveaux lexical, syntaxique et textuel sont envisagés comme complémentaires et interdépendants dans la production du sens. Le *Lexical Priming* de Hoey (2005) [5] permet de considérer que les mots sont progressivement amorcés par leurs contextes d'usage, de sorte que certaines cooccurrences deviennent attendues et participent à la construction du sens. Cette orientation est prolongée par la *Role and Reference Grammar* de Van Valin et LaPolla (1997) [6] qui met l'accent sur le rôle du contexte discursif et énonciatif dans l'interprétation des faits de langue, tout en soulignant l'articulation étroite entre sémantique, syntaxe et pragmatique. Cette théorie envisage ainsi le langage non comme un système autonome, mais comme une activité orientée par des fonctions communicatives, où sens, forme et usage sont étroitement corrélés.

Ainsi conçu, le cadre théorique articule la collocation comme unité phraséologique de base, le motif comme forme récurrente à l'échelle textuelle, et la perspective fonctionnelle comme principe d'intégration des différents niveaux d'analyse.

3 Corpus et méthodologie

Notre étude s'inscrit dans une approche d'analyse sur corpus, à la fois quantitative et qualitative, au sens de Sinclair (1991) [2], afin d'éclairer les différents aspects des constructions linguistiques examinées.

Le corpus exploité provient de l'EmoBase⁵, base de textes journalistiques en français, intégrée à l'outil Lexicoscope⁶. Ce corpus, de nature journalistique, compte environ 100 millions de mots et couvre une période allant de 2007 à 2020. Il rassemble des articles issus de plusieurs journaux français, notamment *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération* et *Ouest-France*, annotés selon différentes catégories émotionnelles telles que la tristesse, la colère, la joie, la peur ou le mépris. L'exploration du corpus s'appuie sur deux interfaces principales : *EmoConc*, développée dans le cadre du projet franco-allemand *Emolex* par Olivier Kraif et Sascha Diwersy (2009) [7], permet d'extraire et d'observer les profils combinatoires des associations lexicales. *EmoLing*, pour sa part, facilite l'analyse des structures actanciennes associées aux noms retenus.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons retenu des articles portant sur des événements à forte saillance mémorielle, tels que les attentats, les décès de figures publiques, les catastrophes, les victoires sportives ou encore les hommages. Les données ont été sélectionnées à partir de la fréquence d'apparition des constructions associées aux noms *mémoire* et *identité*, de manière à garantir une représentation pertinente des usages observés, conformément aux principes exposés par Diwersy et Kraif (2009) [7]. Après filtrage des occurrences non pertinentes, 480 cooccurrences ont été retenues pour l'analyse. La démarche adoptée combine trois niveaux complémentaires :

- Une analyse lexico-sémantique des lexèmes *mémoire*, *souvenir*, *trace* et *identité*, ainsi que de leurs collocations
- Une analyse des patrons syntaxiques récurrents, tels que les structures exclamatives, injonctives, emphatiques et restrictives
- Une analyse syntaxico-discursive des motifs et de leurs fonctions dans la progression textuelle.

L'identification des associations privilégiées repose sur le principe d'attractivité lexicale : certaines cooccurrences se distinguent par une fréquence saillante et tendent à se stabiliser sous forme de routines discursives. L'analyse qualitative permet ensuite d'en préciser les effets discursifs, tels que l'ancrage mémoriel, le partage, la transmission, la sacralisation ou encore l'obligation morale.

4 Collocations mémorielles et dimension affective

Les textes à dimension commémorative se caractérisent par une forte récurrence de collocations mémorielles. Des lexèmes comme *mémoire*, *souvenir*, *trace*, *héritage* s'associent de façon relativement stable à des collocatifs et donnent naissance à des séquences reconnaissables : *devoir de mémoire* (111,23 LLR⁷), *travail de mémoire* (102,45 LLR), *mémoire vive* (95,23 LLR), *porter la mémoire de* (92,56 LLR), *raviver le souvenir* (90,12 LLR), *garder la trace* (88,36 LLR), *héritage commun* (76,89 LLR), etc. Ces collocations ne relèvent pas de simples automatismes : elles ancrent le présent dans un

passé partageable et construisent un lien entre l'événement rapporté et la mémoire collective. Un premier exemple permet d'observer le passage du constat vers l'obligation :

- (1) « Mais **le devoir de mémoire** passe aujourd'hui par la diffusion d'images des crimes et des châtements que personne n'avait osé montrer avant. » (*Le Figaro*, 2007).

La collocation *devoir de mémoire* active l'idée d'une obligation morale. Le nom *devoir* introduit ce qu'il faut faire et oriente ainsi le discours vers une forme d'injonction collective à l'égard du passé. Le verbe *passer par* concrétise cette obligation : le devoir de mémoire n'est plus une idée abstraite, mais une pratique qui prend ici la forme de la diffusion d'images. L'adverbe *aujourd'hui* actualise cette exigence en la réinscrivant dans le présent. Enfin, la relative *que personne n'avait osé montrer avant* met en valeur une rupture entre un passé marqué par la retenue et un présent fondé sur la révélation, comme si la mémoire avançait par étapes de visibilité.

Un second exemple illustre, au contraire, un régime mémoriel de conservation :

- (2) « La paysagiste Jacqueline Osty a souhaité **garder la trace** de l'ancien site... : un jardin du rail et une route pavée le traversent. » (*Le Monde*, 2008).

La collocation *garder la trace* ne renvoie pas à l'injonction, mais à la continuité : le verbe *garder* présuppose une menace implicite (ce qui n'est pas gardé risque de disparaître), tandis que *trace* désigne une présence minimale mais persistante du passé. Ce qui est particulièrement saillant ici, c'est l'articulation entre le mémoriel et le descriptif : la mémoire n'est pas seulement évoquée, elle est matérialisée. Les *deux-points* fonctionnent comme un opérateur de preuve : à la collocation *garder la trace* succèdent immédiatement des indices concrets (le jardin, la route pavée) qui la réalisent. La mémoire devient ainsi spatiale, visible, inscrite dans le paysage.

À ce noyau mémoriel s'ajoute fréquemment une dimension émotionnelle importante, surtout dans les contextes d'hommage ou de deuil. Des collocations intensives⁸ reviennent fréquemment : *immense tristesse*, *choc national*, *perte incommensurable*, *peuple endeuillé*, *joie partagée*. L'adjectif d'intensité (immense, incommensurable, endeuillé) amplifie la saillance affective et suggère l'ampleur de l'émotion ressentie : la répétition produit des collocations réutilisables d'un événement à l'autre, qui contribuent à fixer la mémoire dans la langue.

Cette tendance à collectiviser et à intensifier l'affect apparaît nettement dans des énoncés tels que :

- (3) « Tous les électeurs attendent...une **fierté nationale** retrouvée. » (*Le Figaro*, 2007)
ou encore :
- (4) « On a vu venir le coup au moment de la célébration des buts samedi au Parc des princes devant Lens (4-1), trois opérations - le péno de Zlatan Ibrahimovic a fait exception - menées comme des blitzkriegs à usage externe : tout le monde remercie tout le monde et le grand Suédois, tel un patriarche muni d'un bâton pastoral, ramène les égarés sur la voie de **la joie partagée** en commun. » (*Le Monde*, 2020).

Dans les exemples précités, *fierté nationale* construit l’émotion dans un cadre collectif et identitaire : le nom *fierté* désigne un affect valorisant, tandis que l’adjectif *nationale* l’étend à l’ensemble d’une communauté imaginée. La collocation transforme ainsi une satisfaction liée à un événement en signe d’unité symbolique. *Joie partagée* insiste, quant à elle, sur la dimension relationnelle de l’affect : la joie n’est pas présentée comme un ressenti isolé, mais comme une émotion mise en commun. Le participe *partagée* souligne la circulation de l’affect entre plusieurs sujets et renforce l’idée d’une expérience collective immédiatement communicable. Reconnaissables et répétées dans des contextes précis, ces collocations rendent l’émotion partageable et participent à l’inscription de l’événement dans une mémoire collective.

5 Structures syntaxiques de la mise en mémoire

La mise en mémoire ne se construit pas seulement dans les mots, mais aussi dans des formats grammaticaux récurrents qui solennisent, collectivisent et rendent l’émotion mémorisable.

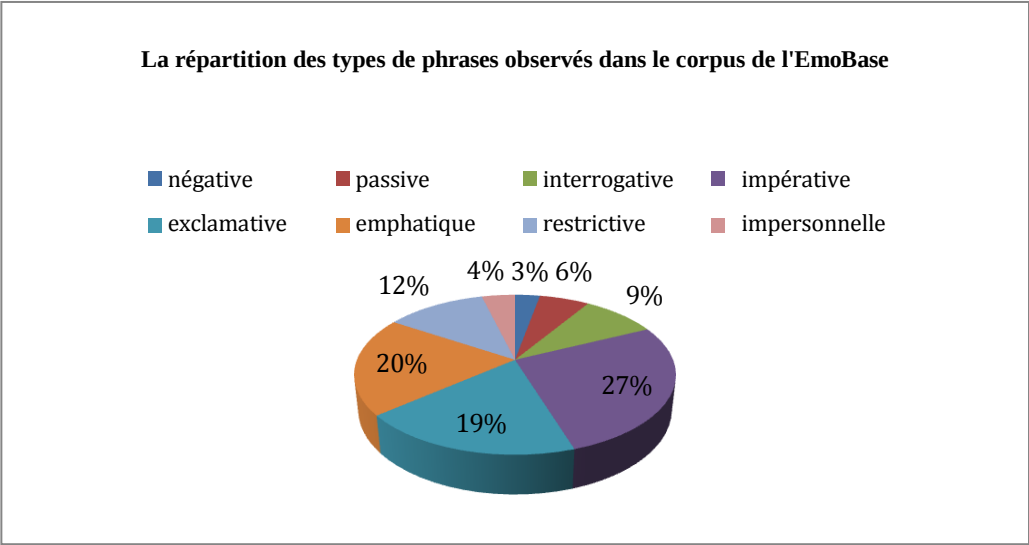


Fig.1. La répartition des types de phrases dans l’EmoBase pour les expressions appartenant au champ de la mémoire

La répartition montre une nette prédominance des formes impératives (27%), emphatiques (20 %) et exclamatives (19 %), suivies des formes restrictives (12 %) et interrogatives (9 %). C’est pourquoi nous avons choisi de concentrer l’analyse sur les structures les plus saillantes, c’est-à-dire les plus fréquentes et les plus représentatives du fonctionnement syntaxique des expressions relevant du champ de la mémoire dans l’EmoBase.

5.1 Les structures emphatiques

Pour montrer comment une perte individuelle devient perte collective, observons la structure clivée :

- (5) « Avec la disparition du dernier combattant..., **c'est la mémoire vivante** de ce terrible conflit **qui s'en va**. » (*Le Monde*, 2008)

La tournure clivée (**c'est X qui...**) réalise une mise en relief : elle désigne un noyau interprétatif prioritaire (*la mémoire vivante*) et l'érige en centre affectif du propos. Le fait individuel (la mort d'un homme) est reconfiguré en perte collective: l'actant saillant n'est plus « le dernier combattant », mais une entité abstraite et partagée (*la mémoire vivante*), traitée comme une personne (elle «s'en va»). La syntaxe produit ainsi un effet de solennité (scène de disparition) et un effet mémoriel décisif : l'événement est présenté comme un seuil historique(fin d'un lien direct au passé), donc comme quelque chose qui mérite d'être retenu, transmis et ritualisé.

Après cette mise en relief de la perte collective par les structures emphatiques, il convient d'examiner un autre procédé syntaxique, la restriction, qui construit la mémoire sous le signe du reste, de la survivance et de la transmission.

5.2 La restriction

La restriction (c'est le cas de 12% des phrases) installe une logique du « reste » :

- (6) « **Ce n'est plus qu'un** souvenir commun, transmis de génération en génération.» (*Le Monde*, 2008)

La structure *ne... que* organise un paradoxe argumentatif : elle réduit quantitativement (*plus qu'un...*) tout en valorisant qualitativement. Ce « reste » (*un souvenir commun*) apparaît comme le dernier lien entre le présent et l'événement: fragile, mais essentiel. Ici, la mise en mémoire se fait par une rhétorique de la survivance : quand il ne reste « plus que » le souvenir, celui-ci devient précisément ce qui fonde la continuité collective. La restriction construit donc une mémoire comme trace résiduelle et comme héritage transmissible (« de génération en génération »), en orientant l'interprétation vers la conservation plutôt que vers la simple information. L'analyse peut désormais se déplacer vers des tournures plus expressives, exclamatives et impératives, où la mémoire s'énonce sous une forme émotionnelle et prescriptive.

5.3 Les tournures exclamatives et impératives

Les exclamatives (représentent 19% dans le corpus) mettent l'émotion en scène comme incontestable :

- (7) « **Quelle immense tristesse** pour tout un pays endeuillé ! » (*Le Figaro*, 2008)

L'exclamation n'expose pas seulement une émotion : elle la met en scène comme évidence immédiate, difficilement contestable. La structure exclamative fonctionne

comme un dispositif de saturation affective : elle court-circuite l'explication et privilégie l'impact. Le syntagme *pour tout un pays* fabrique un sujet collectif homogène ; l'émotion devient nationale et se convertit en marqueur de commémoration (*un pays endeuillé* = communauté partageant la même situation). La mémoire est alors cadrée sous une forme simple et mémorisable : une collocation brève, mais fortement expressive, typique du lexique de deuil médiatique⁹.

L'impératif (27% des cas), surtout à la première personne du pluriel, convertit le lecteur en co-acteur de l'hommage :

- (8) « En attendant, **rendons hommage** à Henry Robinson Luce, créateur de cette institution journalistique qui m'aura permis de rédiger une chronique !... » (*Le Figaro*, 2008)

L'impératif (souvent à la 1^{ère} personne du pluriel) installe une injonction inclusive: le journaliste ne décrit plus une pratique mémorielle, il la propose en y associant le lecteur (« *rendons* »). Ce passage du constat à l'acte transforme l'énonciateur en médiateur d'un rituel (hommage, commémoration) et fabrique une communauté d'adhésion. Sur le plan mémoriel, l'impératif sert à produire une obligation morale (« il faut se souvenir et honorer »), ce qui stabilise l'événement dans un cadre normatif : on ne doit pas seulement savoir, on doit reconnaître, respecter, transmettre.

Après l'étude de ces tournures fortement marquées sur le plan énonciatif, il reste à observer comment la mémoire s'inscrit plus largement dans l'organisation même de la phrase, notamment à travers les positions qu'occupent ses différentes collocations.

5.4 Positions phrastiques

Lorsque la mémoire apparaît en tête de phrase, elle cadre l'horizon commun :

- (9) « **L'identité nationale**, ça n'est pas de demander des comptes pour savoir d'où l'on vient, mais de savoir où l'on veut aller ensemble. » (*Le Monde*, 2015)

La mise en tête « *L'identité nationale* » agit comme une entrée en scène thématique : elle impose le cadre du débat avant même la prédication. Le marqueur « *ensemble* » clôt la phrase sur une visée collective : la mémoire (ici via l'identité et l'origine) est convertie en projet commun, et la structure syntaxique soutient une fonction de cadrage mémoriel (dire ce qu'il faut retenir et comment se représenter le « nous »).

Lorsque *mémoire* ou *souvenir* occupe la fonction d'objet du verbe, ces noms apparaissent comme des réalités sur lesquelles une action peut s'exercer : on peut les *honorer*, les *raviver* ou les transmettre:

- (10) « Il a cruellement **ravivé le souvenir** d'un naufrage du Kursk..., vécu...comme une tragédie nationale. » (*Ouest-France*, 2008)
 (11) « Ils veulent **honorer la mémoire** de Pierre Messmer... » (*Le Figaro*, 2007)

Dans ces exemples, la mémoire n’est pas seulement mentionnée ; elle est saisie comme élément sur lequel s’exerce l’action du verbe. Avec *raviver*, le passé est réactivé dans le présent, souvent avec une charge affective forte, ici renforcée par *cruellement*. Avec *honorer*, la mémoire est au contraire inscrite dans une logique de reconnaissance et de valorisation publique. Le verbe détermine donc la manière dont le passé est pris en charge : soit comme retour émotionnel, soit comme objet d’hommage.

6 Motifs textuels et structuration discursive de la mémoire

Au-delà des collocations, la mise en mémoire apparaît au sein de motifs phraséologiques¹⁰ définis comme des cadres collocationnels associant éléments stables et variables, qui accompagnent la structuration textuelle (Longrée & Mellet, 2013) [4]. Dans notre corpus, plusieurs motifs apparaissent de manière récurrente autour de « cadres collocationnels » comme *raviver le souvenir*, *laisser une trace*, *transmettre la mémoire*, *entrer dans l’Histoire*, etc.

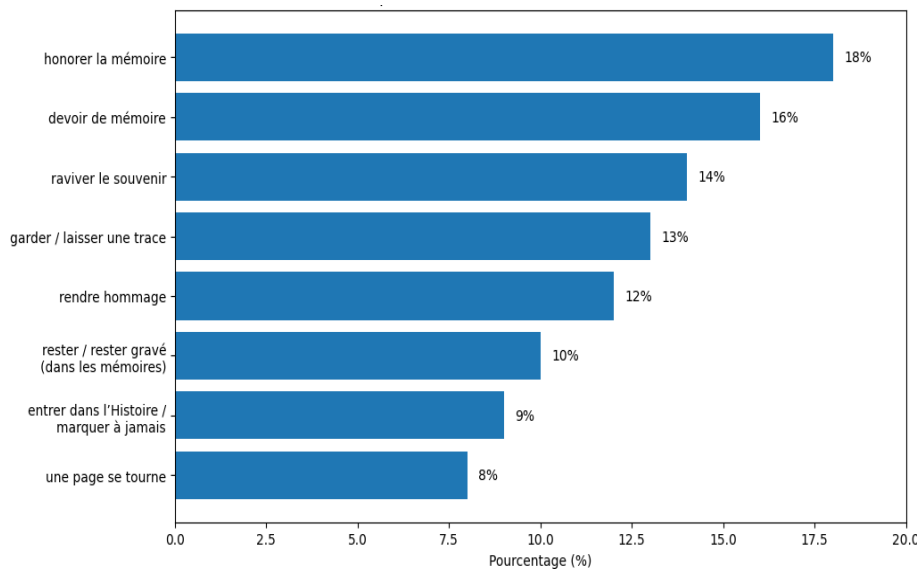


Fig.2. Répartition des motifs textuels de la mémoire dans l’EmoBase

Nous avons choisi d’analyser en priorité le motif*honorer la mémoire* parce qu’il figure parmi les occurrences les plus fréquentes du corpus et qu’il présente une forte productivité. Sa stabilité favorise l’identification du motif, tandis que ses variations permettent d’en moduler la valeur discursive et les fonctions dans le texte, qu’il s’agisse d’hommage, d’institutionnalisation, d’argument moral ou de mobilisation. Le motif *honorer* + (déterminant) + *mémoire* illustre cette dynamique. Sa productivité vient de deux types de variations complémentaires :

6.1 Variations paradigmatiques

Le motif *honorer la mémoire* se caractérise par une variation sur plusieurs de ses constituants. L'objectif d'une telle analyse est de montrer que ces substitutions ne constituent pas de simples ornements ou reformulations stylistiques, mais elles modifient l'orientation sémantique du motif et, donc, sa fonction discursive dans le texte. Les variations paradigmatiques peuvent ainsi toucher le verbe, le déterminant ou le nom.

6.1.1 Variation du verbe

Le nom «*mémoire*» s'associe à plusieurs verbes voisins qui conservent l'idée générale d'un rapport actif au passé, tout en introduisant chaque fois une nuance discursive spécifique. Ainsi, dans l'exemple suivant :

- (12) « Trois projets de musées destinés à **entretenir la mémoire** de la France... »
(*Libération*, 2007)

Le verbe *entretenir* suggère l'idée de la durée et la continuité, ainsi, à travers les musées, on compte raviver régulièrement la patrie, on la transmet et on la garde présente dans la conscience collective. D'autres verbes relevés dans le corpus ou dans les séries paradigmatiques construites autour du motif permettent de préciser cette idée comme *glorifier la mémoire*, *célébrer la mémoire*: ces deux motifs orientent vers la mise en scène publique et la valorisation de la figure ou de l'évènement commémoré :

- (13) « Depuis, Park Geun-hye n'a pas véritablement pris ses distances avec le passé dictatorial : on la dit soucieuse de ne pas ternir - sinon de **glorifier- la mémoire** paternelle. » (Le Monde, 2020)

6.1.2 Variation du nom

La variation peut également porter sur le nom, comme on l'observe dans l'exemple suivant:

- (14) « Ils pourraient choisir d'**honorer l'héritage** de Castro en vendant des tee- shirts »
(*Le Monde*, 2015)

Ici, *héritage* remplace *mémoire* et oriente l'interprétation autrement : il ne s'agit plus seulement de souvenir, mais de ce que Castro laisse derrière lui sur le plan symbolique et idéologique. Dans ce même ordre d'idées, d'autres noms comme *patrimoine*, *histoire*, *voix*, *souvenir* remplacent le noyau stable *mémoire* pour produire des effets de sens variés :

- (15) « On vote républicain à l'élection américaine. Pas seulement pour **honorer le souvenir du** président Richard Nixon (1913-1994) qui normalisa les relations des Etats- Unis avec la Chine de Mao. (Le Monde, 2019)
- (16) « Annoncés en grande pompe en 2021, ceux- ci devaient être aménagés dans les 17 Régions du Québec pour **honorer l'histoire** des héros et des bâtisseurs »
(Le Monde, 2020)

Dans ces exemples, *honorer* constitue l'élément stable du motif, tandis que *souvenir* et

histoire remplacent le noyau attendu *mémoire*. Ces variations produisent des nuances de sens : *souvenir* renvoie à une commémoration plus ciblée, liée à une figure précise, alors que *histoire* élargit la portée à une mémoire collective et patrimoniale.

Comme on peut l’observer dans le tableau récapitulatif suivant (colonne 2), le déterminant, quant à lui, connaît aussi des variations qui orientent l’interprétation. Le *possessif* dans *honorer notre mémoire nationale* inscrit la mémoire dans une logique d’appropriation collective : il construit un « nous » et renforce l’idée d’une mémoire partagée par une communauté. Le *démonstratif* dans *honorer cette mémoire vive du pays* produit un effet de désignation et de mise en relief: il attire l’attention sur une mémoire présentée comme immédiatement identifiable, déjà anaphoriquement présente dans l’espace discursif. Quant au *quantifieur* dans *honorer toute mémoire collective*, il élargit la portée de l’énoncé : la mémoire n’est plus envisagée dans sa singularité, mais dans une dimension plus générale, ce qui étend la portée de l’hommage.

Tableau 1. Les variations paradigmatiques sur les éléments constitutifs du motif *honorer la mémoire*

Le verbe	Le déterminant	Le nom
- Glorifier - Célébrer - Raviver - Entretenir - Construire - Perpétuer, etc.	-Possessif: <i>honorer <u>notre</u> mémoire nationale.</i> -Démonstratif: <i>honorer <u>cette</u> mémoire vive du pays.</i> -Quantifieur: <i>honorer <u>toute</u> mémoire collective.</i>	-Héritage -Patrimoine - Histoire -Voix -Souvenir, etc.

6.2 Extensions syntagmatiques

Dans cette section, nous allons examiner les différentes extensions du motif *honorer la mémoire* :

-Extensions prépositionnelles (complément du nom): elles spécifient l’objet de mémoire et l’inscrivent dans une dimension collective:

- (17)«...pour **honorer la mémoire des 3000 soldats tombés** » (*Le Monde*, 2009).
- (18)« Et **honorer la mémoire des victimes de BabiYar** lui tient à cœur. » (*Le Monde*, 2020)

Ici, le complément (*des 3 000 soldats*) souligne l’ampleur de la perte et confère à l’énoncé une portée publique et solennelle. Dans l’exemple (18), *des victimes de BabiYar* précise de qui il s’agit. Le complément rend la mémoire plus concrète et donne à

l'expression un sens fortement commémoratif. La mémoire évoquée est celle d'un drame historique précis.

-Extensions adjectivales (cadrage): elle qualifie la mémoire :

(19) «...en **honorant la mémoire collective**...» (*Ouest-France*, 2008).

L'adjectif *collective* efface la dimension individuelle et fait passer la mémoire du plan individuel au plan commun. La mémoire est ainsi présentée comme appartenant à l'ensemble du groupe. Dans ce qui suit, nous mettrons l'accent sur les différentes fonctions discursives véhiculées par le motif choisi.

6.3 Les fonctions discursives du motif

Comme l'indiquent Novakova & Siepmann (2020) [13], en plus des variations syntagmatiques et paradigmatisées, les motifs ont des fonctions discursives spécifiques¹³. Ainsi, l'intérêt du motif *honorer la mémoire* ne tient pas seulement à sa réalisation lexico-syntaxique : il se définit surtout par les fonctions qu'il assume dans le texte. Dans le corpus, il apparaît comme un opérateur polyvalent, capable d'organiser la progression narrative, de donner une motivation sociale aux faits rapportés, d'activer un levier affectif et de signaler un basculement vers le commun. D'abord, sur le plan narratif, *honorer la mémoire* permet d'insérer l'événement dans une chaîne d'actions structurées et finalisées. Ainsi, lorsque l'article rapporte que :

(20) « Des organisations pacifistes ont annoncé une série de rassemblements et de veillées funèbres pour **honorer la mémoire** des 3 000 soldats tombés » (*Le Monde*, 2007)

L'expression *honorer la mémoire* désigne pas seulement un hommage : elle fait avancer le récit en reliant les différentes étapes de l'action, de l'annonce aux rassemblements puis aux veillées. La mémoire joue ainsi une fonction *narrative* : elle organise la succession des faits, leur donne une cohérence et les inscrit dans une dynamique commémorative. Par ailleurs, le motif peut remplir une fonction *descriptive* comme le montre l'exemple suivant :

(21) « Pour **honorer la mémoire** du grand violoncelliste..., l'Orchestre de Paris organise deux concerts... » (*Le Figaro*, 2007)

Le motif *honorer la mémoire* sert à expliquer une action concrète. Il indique la finalité de l'événement relaté et en fournit le cadre explicatif. Dans l'exemple (21), la mémoire est présentée comme la raison de l'action. Le motif ne cherche pas d'abord à émouvoir, mais à rendre l'événement compréhensible en montrant le lien entre commémoration et pratique culturelle.

Le motif joue également une fonction *émotive*, visant à susciter l'affect auprès des lecteurs pour donner au souvenir une portée morale. Lorsque le texte affirme :

(22) « Répondre aux actes de génocide d'aujourd'hui est la meilleure manière

d'honorer la mémoire des millions de morts de l'Holocauste» (Le Monde, 2007)

Le souvenir des victimes de l'Holocauste n'est donc pas présenté comme un simple objet de commémoration, mais comme un repère moral et affectif qui oriente l'action. À travers ce motif, la mémoire devient un fondement de la réponse éthique: se souvenir, ici, signifie aussi refuser la répétition de la violence.

L'émotion sous-jacente associée à ce passé (deuil, indignation, solidarité) ne reste pas au niveau du ressenti. Elle est transformée en principe d'engagement. Le motif *honorer la mémoire* permet ainsi de relier le souvenir des victimes à une responsabilité dans le présent : il ne s'agit pas seulement de rappeler ce qui a eu lieu, mais de faire de ce passé une raison d'agir.

Enfin, dans certains contextes, *honorer la mémoire* assume une fonction symbolique en signalant la sacralisation d'un hommage et son inscription dans une dimension collective, parfois nationale. Dans l'extrait (23) évoquant qu'en 1954 on « décide **d'honorer la mémoire** de Colette » et que cette décision s'accompagne d'« obsèques nationales » (Le Monde, 18 avr. 2008), le motif montre que l'hommage dépasse le cadre d'un simple geste social. Il entre dans un cadre officiel, porté par des formes publiques comme la décision, la cérémonie et le protocole. La mémoire est ainsi élevée au rang de symbole collectif.

À ces quatre fonctions principales, il convient d'ajouter une fonction argumentative particulièrement importante. L'exemple suivant en est révélateur:

(24) « George Bush a appelé les Pakistanais à **honorer la mémoire** de Benazir Bhutto en poursuivant le processus démocratique... » (Le Monde, 2007).

Le motif sert à relier le passé au présent. Il ne s'agit pas seulement de rappeler la mort de Benazir Bhutto, mais d'utiliser son souvenir pour justifier une action : continuer le processus démocratique. Ainsi, *honorer la mémoire* ne signifie pas seulement se souvenir, mais aussi poursuivre l'engagement de la personne disparue. La mémoire devient alors un moyen de légitimer une conduite et de rendre l'action proposée plus acceptable.

Ainsi, loin de se réduire à une simple formule commémorative, le motif *honorer la mémoire* assume des fonctions variées: il décrit, organise le récit, suscite l'émotion, confère une portée symbolique à l'hommage et peut aussi servir à justifier une prise de position ou une action.

7 Conclusion

Les résultats de cette étude confirment l'idée que la mémoire journalistique est un phénomène lexico-grammatical et textuel, non un simple thème. D'un point de vue fonctionnel, nous avons décrit le profil mémoriel des collocations analysées selon trois paramètres : leur profil lexical (collocations mémorielles, collocations affectives intensives), leur profil syntaxique (tournures exclamatives, injonctions, emphase, restriction), leur profil textuel (motifs, fonctions discursives). Ce profil rend compte de la prévisibilité des environnements : lorsqu'un événement est traité sous l'angle du témoignage, du deuil ou du souvenir, un ensemble de routines lexicales, syntaxiques et

textuelles est « activé » et guide la lecture. Cette modélisation éclaire une fonction constitutive de la presse : entre informer (faire savoir) et émouvoir (faire sentir). Celle-ci produit des expressions, des collocations, des motifs textuels qui permettent aux publics de partager l'événement, puis de le réutiliser (commémoration, hommage, transmission.)

En guise de conclusion, le discours journalistique agit comme une mémoire vive : il ne raconte pas seulement ce qui a eu lieu, il dit comment le vivre, comment s'en souvenir et comment le transmettre. En utilisant des collocations affectives, des motifs phraséologiques renvoyant à des patrons syntaxiques récurrents, le journaliste instaure un récit émotionnel partageable et stabilise un imaginaire commun. En ce sens, l'événement passe, mais les formes restent : ce sont souvent les mots du journaliste qui deviennent notre mémoire.

Notes

1. Courriel : Ibtihelafli77@gmail.com
2. Langues, Discours et Cultures
3. <http://phraseotext.univ-grenoble-alpes.fr/emoBase/>
4. La notion de motif textuel (Longrée et Mellet, 2013) [4] a plusieurs autres nominations : les segments répétés (Salem, 1987 [8], Quiniou et al, 2012 [9]), les arbreslexico-syntaxiques récurrents (Kraif et Diwersy, 2012 [7]), les routines discursives (Née, Sitri et Veniard 2014 [10]).
5. L'Emobase a été créée dans le cadre du projet ANR DFG Emolex <https://lidilem.univ-grenoble-alpes.fr/node/16/axes-recherche/emolex>
6. http://phraseotext.univ-grenoble-alpes.fr/lexicoscope_2.0/
7. Indice statistique Log Likelihood Ratio (LLR) indiquant que l'association entre la base et le collocatif n'est pas fortuite. Le seuil de LLR dans le Lexicoscope a été fixé à 10,83.
8. Pour plus de détails sur le sujet des collocations émotionnelles, voir Novakova et Melnikova (2013)[11].
9. C'est-à-dire les mots et les expressions que les journaux utilisent de façon récurrente pour nommer la perte, émouvoir le lecteur et présenter l'événement comme partagé collectivement
10. Cf Novakova et al. (2018) [12]
11. Substitutions
12. Cf Diwersy et al. (2014, 2021) [14] [15]
13. Pour la liste complète des fonctions discursives (FD) des motifs phraséologiques, identifiés dans six sous-genres de la littérature contemporaine, voir Novakova & Siepmann (2020 : 291-293). [13]

Références

1. M.A.K. Halliday, R. Hasan, *Cohesion in English* (Longman, London, 1976).
2. J.M. Sinclair, *Corpus, Concordance, Collocation* (Oxford University Press, Oxford, 1991).
3. F. Grossmann, A. Tutin, Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif, *Revue française de linguistique appliquée* 7, 7–25 (2002).
4. D. Longrée, S. Mellet, Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours, *Langages* 189(1), 65–79 (2013).
5. M. Hoey, *Lexical Priming: A New Theory of Words and Language* (Routledge, London/New York, 2005).

6. R. Van Valin, R. LaPolla, *Syntax: Structure, Meaning and Function* (Cambridge University Press, Cambridge, 1997).
7. O. Kraif, S. Diwersy, Le Lexicoscope : un outil pour l'étude de profils combinatoires et l'extraction de constructions lexico-syntaxiques, in *Actes de la conférence TALN 2012*, Grenoble, 399–406 (2012).
8. A. Salem, Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle, *Histoire & Mesure* **2**(3–4), 224–227 (1987).
9. S. Quiniou, P. Cellier, T. Charnois et al., Fouille de données pour la stylistique : cas des motifs séquentiels émergents, in *Actes des Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles — JADT'12*, Liège, Belgique, 821–833 (2012).
10. E. Née, F. Sitri, M. Veniard, Les routines, une catégorie pour l'analyse du discours : le cas des rapports éducatifs, in *Routines, a Category for Discourse Analysis: The Case of Reports about Children at Risk*, 71–93 (2016).
11. I. Novakova, E. Melnikova, Vers un modèle fonctionnel pour l'analyse du lexique des émotions dans cinq langues européennes, *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* CVIII(1), 131–160 (2013).
12. I. Novakova, V. Goossens, O. Kraif, L. Gonon, J. Sorba, Motifs textuels spécifiques au genre policier et à la littérature « blanche », in *Congrès Mondial de Linguistique Française* (2018).
13. I. Novakova, D. Siepmann, *Phraseology and Style in Subgenres of the Novel: A Synthesis of Corpus and Literary Perspectives* (Palgrave Macmillan/Springer, 2020).
14. S. Diwersy, V. Goossens, A. Grutschus et al., Traitement des lexies d'émotion dans les corpus et les applications d'EmoBase, *Corpus* (2014).
15. S. Diwersy, L. Gonon, V. Goossens et al., La phraséologie du roman contemporain dans les corpus et les applications de la PhraseoBase, *Corpus* (2021).